

PASSEPORT

DÉPÔT DES DEMANDES : SUR RDV UNIQUEMENT sur <https://saales.fr/>

RETRAIT DES PIÈCES D'IDENTITÉ : SANS RDV

TOUTE PRÉ-DEMANDE NON EFFECTUÉE AVANT LE RDV OBLIGE A UNE REPRISE DE RDV.

À NOTER : La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et au retrait de la carte

d'identité. Les mineurs doivent être présents lors du dépôt d'une demande de passeport.

La prise d'empreintes s'effectue à partir de 12 ans et la signature à partir de 13 ans si le mineur en a une.

Pré-demande à compléter en ligne sur le site <http://ants.gouv.fr>

POUR TOUTE DEMANDE :

En cas de séparation ou de divorce : décision de justice ou jugement de divorce statuant sur l'autorité parentale, justificatif de domicile des 2 parents, carte d'identité originale des 2 parents, le représentant légal est celui qui est présent au rdv et qui signe la demande et le récépissé.

Timbre fiscal : enfant de - 15 ans 17€, à partir de 15 ans 42€ et à partir de 18 ans 86€.

Pièces à fournir et à ramener impérativement lors de votre rdv.

1) 1^{ERE} DEMANDE :

- **Dossier de pré-demande complété** (à faire sur le site **ANTS** <https://ants.gouv.fr/> ou dossier **CERFA** à récupérer en mairie, France Services)
- Carte d'identité valide ou un acte de naissance datant de **moins de 3 mois**.
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, téléphone (fixe, internet, portable), avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers) **de moins d'un an**
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois) : de face et tête nue, **sans lunettes**, le regard droit et la bouche fermée, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes de vigueur (**ne pas découper la photo**).

2) RENOUELEMENT :

- **Dossier de pré-demande complété** (à faire sur le site **ANTS** <https://ants.gouv.fr/> ou dossier **CERFA** à récupérer en mairie, France Services).
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, téléphone (fixe, internet, portable), avis d'imposition sur les revenus, locaux ou foncier) **de moins d'un an**.
- Ancien passeport
- 1 photo d'identité récente (**moins de 6 mois**) : de face et tête nue, **sans lunettes**, le regard droit, la bouche fermée, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes de vigueur (**ne pas découper la photo**)

INFORMATIONS :

- **Perte ou de vol** : idem 1ere demande, et joindre la **déclaration de perte ou de vol et un timbre fiscal** (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>) et une pièce d'identité avec photo (passeport/ permis, carte vitale avec photo...)
- **Tutelle** : attestation + CNI du tuteur(trice).
- **Changement d'état civil** : joindre acte de mariage ou acte de décès du conjoint de moins de 3 mois
- **Pièces à fournir en cas d'hébergement par un tiers** : Justificatif de domicile de l'hébergeant + pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile **avec la MENTION depuis plus de 3 mois**.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE PAR LE CENTRE EN CHARGE DE L'ETABLISSEMENT DES CARTES